

La prostituée – une incarnation paradigmatique de l'étranger

Noa Farchi

En ce qu'elle incarne la sexualité refoulée avec son corps propre, la prostituée est l'étranger paradigmatique. Lacan parle en Séminaire V du phallus « en tant qu'il est ce qui habite la prostituée »¹. Cette exclusion structurale a comme conséquence un exil de la fonction de la parole, car le sujet devient strictement un corps à jouir. Le cas des personnes victimes de la Traite des Etres Humains (TEH) exemplifie la précarité de telles personnes, non seulement comme objet sexuel, mais sans aucune inscription légale.

La loi sur la pénalisation des clients de la prostitution a passé au Sénat français en février 2016. Elle a été suivie en avril 2017 par le décret relatif à l'aide financière à l'insertion sociale et professionnelle des personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution. Cette démarche législative a permis l'inauguration de projet 'pilote' pour des femmes victimes de traite dans une association dédiée à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution à Paris. Ce projet inclut hébergement, aide financière, accompagnement social individuel et des groupes de parole – dont je suis en charge.

Nous pouvons constater dans le parcours de ces femmes d'origine africaine deux moments d'insupportable qui les poussent à s'extraire du lien social et passer à l'acte. Le premier moment au pays d'origine, est la décision de quitter le pays pour aller en Europe. Chacune est poussée par ses propres motivations, que ce soit la fuite de l'excision ou de mariage forcé, la fuite de menace violente de vengeance (familiale ou autre), ou une nécessité économique. Une mauvaise rencontre avec le proxénète fait que ces femmes parient sur l'Europe 'blanche' de peau, 'dorée' d'argent. Ce pari se révèle une piège car, à leur surprise, le lendemain de leur arrivée elles sont conduites à faire la prostitution.

A ce moment, il apparaît que leur situation comme migrante a au moins deux facettes : la première est celle du choc de se retrouver en situation de prostitution avec une dette énorme à rembourser. L'autre est celle d'une cassure de la garantie de l'Autre à qui elles ont fait confiance pour conduire leur vie. La « maman » qui se charge d'elles, non seulement leur a menti, mais elle jouit de son pouvoir et devient même une menace plus grande que le client. De plus, il y a le traitement dégradant du corps qu'elles subissent quotidiennement par l'autre.

Être étranger à quoi, sinon à la parole telle que l'Autre pourrait la garantir ?

Ce qui est remarquable dans leur chemin de sortie de la prostitution, c'est que leur accès à la rencontre amoureuse et sexuelle avec l'homme est beaucoup moins abîmé que leur accès à la parole. Incarner l'objet sexuel n'était pas dévastant pour la plupart de ces femmes. Elles considèrent l'inclination de l'homme vers l'acte sexuel compréhensible, que ce soit avec une prostituée ou pas. C'est la découverte de l'inhumain de la jouissance qui est abjecte, et que l'Autre, donc, ne présente aucune garantie par rapport à la parole. Alors, à quoi bon parler ? Que la parole à l'autre, et la parole de l'Autre soit vidée de sa consistance est au cœur de ce projet d'accompagnement des femmes victimes de TEH.

C'est l'inhumain de la jouissance et les conditions de vie épouvantables qui les poussent à la décision de quitter la prostitution. Une femme a témoigné que la première période après la prostitution était une épreuve plus importante que le début, malgré tout. Sans papiers, sans domiciliation stable, sans langue, sans lien social, et, sans revenus, les conditions de survie sont devenues très précaires. Même le billet d'argent comme dernière trace du symbolique, n'est plus présent. Dès leur arrivées à l'appartement, leur demande constante était, donc, d'avoir des papiers.



Etant un projet unique en France, quelques mois de leur logement dans l'appartement, une visite de la ministre française des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a été organisée. Elles sont honorées, et se sentent rassurées à l'idée que leur situation légale va se résoudre prochainement. Pourtant, quelques mois plus tard, elles se rappellent la visite, et des éclats de rire jaillissent à l'évocation d'une phrase précise que le ministre a prononcée. Une des femmes la cite de mémoire : « La société française doit payer pour ce qu'elle vous a amenées à faire ». Pourquoi le rire ?! « Qu'est-ce que ça veut dire 'la société française doit payer pour ses actes' ? » s'étonne la femme, « personne ne m'a obligée de faire la prostitution ! » en indiquant la période de prostitution après sa fuite du proxénète.

Ce rire signe un refus de continuer à être l'objet, cette fois-ci, de l'institution. Par exemple, un refus de faire une demande d'asile pour ne pas passer par les interrogations administratives, ou, un refus d'apprendre le français jusqu'à l'arrivée des conditions d'amour dans le transfert. Le refus de la politique de victimisation insiste sur le droit de se défendre comme sujet qui choisit – à tort ou à raison – comment se faire aider pour construire son chemin.

1 Lacan J. Le Séminaire livre V, Les formation de l'inconscient. Seuil, p. 328.

